

Harold Levrel, Professeur à AgroParisTech, chercheur au CIRED

Question-clé transcrite et éditée par Anne Teyssèdre

Durabilité forte : quelle prise en compte dans les politiques publiques ?

<https://vimeo.com/239901992>

On voit depuis quelques années un recours de plus en plus important à cette notion, parce qu'il y a une prise de conscience des risques associés à une substitution toujours plus forte du capital naturel par du capital physique.

Dans ce contexte, que propose l'économie? En fait, l'économie doit avoir un rôle totalement instrumental. Elle va avoir pour fonction d'évaluer le coût du maintien de certaines formes de capitaux liées à la nature. Donc, cela peut être d'évaluer combien cela va coûter d'entretenir un milieu, combien cela va coûter de restaurer un espace naturel, mais on n'a plus une logique de mesure de la richesse sans prise en compte du maintien du capital naturel - ce qui derrière pose la question de ce qu'on peut substituer au sein de ce capital naturel.

Il faut bien dire que cette prise de conscience est plus importante dans les pays où la croissance économique et la croissance démographique ont ralenti depuis quelques années. Dans les pays du Sud, où l'on observe une forte croissance démographique, le principe de la durabilité forte est évidemment beaucoup plus difficile à mettre en œuvre. On peut penser à l'Afrique, au continent africain, où on va avoir une croissance de la population énorme au XXI^e siècle -la population devrait passer de 1 milliard aujourd'hui à 4 milliards en 2100. Dans ce contexte, il apparaîtrait peu probable qu'on puisse respecter un principe de durabilité forte.

Est-ce que cela veut dire que la durabilité faible ne doit pas être prise en compte? Pas forcément. C'est-à-dire qu'on peut toujours avoir des indicateurs qui renvoient à la richesse économique, indicateurs qui peuvent être intéressants pour mener une politique publique, mais ceux-ci doivent être complétés à notre sens par des indicateurs renvoyant vraiment au respect des écosystèmes dans leur ensemble.

Même si la durabilité forte est devenue un critère important pour les économistes ces dernières années, on constate que c'est malgré tout le concept de durabilité faible qui est encore dominant. Ainsi, le Rapport Stiglitz, Sen, Fitoussi [Rapport Stiglitz, Sen et Fitoussi (2009) sur la mesure des performances économiques et du progrès social], qui propose de nouveaux indicateurs de richesse, propose un indicateur qu'on appelle « l'épargne véritable » [Indicateur Épargne Véritable], qui propose quant à lui de corriger la formation brute de capital fixe -un agrégat comptable de la Comptabilité nationale- par les dépenses dans la santé et dans l'éducation, mais aussi par le coût de la destruction des écosystèmes. On peut considérer que c'est une avancée, puisqu'on va prendre en compte des composantes de la nature dans ce nouvel indicateur de richesse, mais malheureusement la substituabilité entre

les différentes formes de capitaux, dans ce nouvel indicateur, est considérée comme totalement possible. Dès lors, on pourrait avoir des augmentations des dépenses dans l'éducation, voire une augmentation de la formation brute de capital fixe, et parallèlement une baisse du capital naturel, et malgré tout être dans une trajectoire tout à fait durable au regard de ce nouvel indicateur de richesse.

Un autre point important à mentionner, c'est le fait que même si on s'inscrit dans la durabilité forte, on reste dans un contexte où on admet qu'on peut détruire des composantes de la nature tant qu'on va les remplacer par d'autres composantes de la nature. Cette vision des choses peut être critiquée, parce que notamment on admet le principe de compensation écologique et c'est très discutable de considérer qu'on peut remplacer des composantes d'écosystèmes en restaurant par ailleurs d'autres composantes, même si l'on a un objectif d'équivalence.

C'est pour cela qu'il est aussi des chercheurs, des économistes, qui s'inscrivent dans un cadre de durabilité très forte, qui quant à lui réfute toute idée de substitution du capital naturel par d'autres formes de capital naturel - dans ce contexte on doit maintenir, sans aucun impact sur les écosystèmes, le capital naturel.

Évidemment, ce principe de durabilité très forte pose des questions, parce qu'on se retrouve dans une situation totalement figée où on a aucune possibilité de toucher à un écosystème, quelle qu'en soit la finalité. Donc beaucoup de scientifiques s'interrogent sur l'opérationnalité d'un tel concept.